

Rapport du jury d'admissibilité
Concours externe d'Ingénieur d'études « Chargé des coopérations internationales »
BAP J
Année 2019

- Nombre de poste(s) ouvert(s) : 6
- Nombre de dossiers reçus pour l'épreuve d'admissibilité : 90
- Nombre de candidat(e)s admissibles : 14
- Notes des admissibles comprises entre 6 et 14 sur 20.

Jury - Fonctionnement

Le jury était au complet et la parité était respectée.

Chaque dossier a été examiné à deux reprises par différents binômes d'experts. Avant de procéder à la notation et au classement, les dossiers ne recueillant pas de consensus initial étaient revus collégialement afin de s'accorder sur une analyse commune.

Résultats

A l'issue de l'examen des dossiers, le jury a fixé le seuil d'admissibilité à 12.5 sur 20.

A l'issue de cette phase, 14 candidats ont été déclarés admissibles.

Critères d'évaluation des candidats

La grille d'évaluation élaborée en vue d'une analyse objective des dossiers a été mise à jour selon les indications de la fiche emploi-type Referens et relue aux membres du jury.

Cette année encore, le jury a pu constater de nettes disparités entre les candidats.

Remarques et conseils du jury :

On note cette année une forte réduction du nombre de candidats et une répartition géographique des postes très centrée sur le bassin parisien.

Dans le cadre de ce concours externe, le jury a porté une attention particulière à l'expérience la plus large possible des candidats – tant dans la connaissance des programmes spécifiques que dans les compétences administratives – afin de donner aux établissements d'accueil un éventail de profils pouvant convenir aux spécificités des postes offerts.

Les membres du jury remercient la Direction des Ressources humaines de l'Université de Poitiers, centre organisateur, pour son investissement exemplaire dans le déroulement du concours.

Pour le jury,
Le Président,

Jean-Marie Pincemin

